

ENGAGEMENTS DU PRESTATAIRE

Être prestataire vous engage et vous rend responsable.

Vous êtes votre propre patron(ne) et vous allez travailler comme prestataire de service indépendant(e) pour des particuliers (ou clients).

Vous n'êtes pas employé(e) par YAATOO SERVICES, c'est donc vous qui supervisez ou contrôlez votre travail.

Vous êtes responsable de la façon dont vous vous présentez à vos clients.

Fiabilité des informations personnelles

Les informations telles que mon prénom, mon nom et ma pièce d'identité, mon casier judiciaire sont fiables.

Ponctualité et sérieux

Je me présenterai à l'heure à chacune des missions confiées et je proposerai uniquement mes services pour les tâches que je suis en mesure d'effectuer.

Respect des conditions

Je respecterai les conditions établies avec le client : le prix, le jour, l'heure, ainsi que l'ensemble des détails qui concernent la mission confiée.

Attention et rigueur

Je tiendrai bien compte des demandes du client.

Je laisserai les lieux propres après mon intervention et je vérifierai auprès du client que j'ai bien répondu à toutes ses attentes et besoins.